



PISCINE

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DE PISCINE



Apprentissage

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE CERTIFICATION



Le Technicien d'installation et de maintenance de piscines intervient sur les piscines intérieures ou extérieures, pour des particuliers, des utilisateurs qui en font un usage professionnel (exemple : gîte, maison d'hôtes) ou, dans certains cas, pour des résidences collectives privées.

CONTENU :

MODULE 1 : INSTALLER ET RÉNOVER UN BASSIN DE PISCINE

Organiser et suivre l'installation ou la rénovation de la structure du bassin d'une piscine
Implanter ou rénover des réseaux, équipements et accessoires hydraulique d'une piscine
Implanter ou rénover des réseaux, équipements et accessoires électriques d'une piscine
Poser une étanchéité de bassin de type liner et membrane armée

MODULE 2 : METTRE EN SERVICE UNE PISCINE

Vérifier l'installation d'une piscine et ses accessoires avant la mise en service
Réaliser la mise en service d'une installation et des accessoires d'une piscine
Informé et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine

MODULE 3 : RÉALISER LA MAINTENANCE D'UNE PISCINE Assurer la maintenance préventive de l'installation et des accessoires d'une piscine Assurer la maintenance curative de l'installation et des accessoires d'une piscine Apporter un conseil technique et des solutions d'évolution sur l'installation et les accessoires d'une piscine



PISCINE

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DE PISCINE



Apprentissage

PRÉREQUIS :

Être âgé de 16 à 29 ans révolus pour le contrat d'apprentissage, possibilité de suivre la formation en contrat de professionnalisation au-delà de 30 ans. Permis B apprécié. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Entretien individuel de motivation, tests de positionnement et entretien d'admission

VALIDATION :

Examen du titre professionnel à la fin de la formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODES MOBILISÉES :

Les cours sont dispensés uniquement en présentiel.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants pour les matières de tronc commun et de professionnel en activité pour les matières spécialisées piscine.

Plateau technique avec piscine en eau, spa, atelier électrique et hydraulique, traitement de l'eau, ...

Intervention d'entreprises spécialisées sur site, visites de fabricants. Accompagnement pour les personnes en difficultés.





PISCINE

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DE PISCINE



Apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluations : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation



DUREE :

10 mois en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (démarrage en septembre 2023 – fin en juin 2024)

DÉBOUCHÉS :

Le titulaire du TP Technicien d'Installation et de Maintenance des piscines est un spécialiste de la rénovation et de l'entretien de piscine. Emplois accessibles : technicien polyvalent ou spécialisé, technico-commercial, conducteur de travaux, etc... Possibilité de poursuivre jusqu'à Bac +5 dans divers secteurs complémentaires dont le commerce.

TARIF :

Formation financée par les OPCO, gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

ACCESSIBILITÉ :



Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec Aurélie ROUSSEL (coordonnées ci-dessous)